

Sujet : [INTERNET] Parc éolien des Lavières Condes
De : Éric Chrétiennot <eric.chretiennot@wanadoo.fr>
Date : 23/11/2022 12:16
Pour : pref-icpe@haute-marne.gouv.fr

M. et Mme Eric CHRETIENNOT
52000 Treix

Treix le 23 novembre 2022

Madame, Monsieur,

En réponse à l'enquête publique concernant le projet d'un parc éolien sur le site des Lavières à Condes, je viens vous faire part de mon opposition à ce projet.

Il n'est plus concevable aujourd'hui de permettre l'implantation de monstres de 200 mètres de hauteur dans un horizon à moins d'un kilomètre de la première habitation. Je ne prétends pas avoir de compétence pour juger l'ensemble du contenu du dossier, cependant, les cabinets d'études, cabinets paysagers ou autres (souvent basés hors de notre région) ainsi que les services de l'Etat qui instruisent les dossiers éoliens ne peuvent être objectifs.

En effet ce ne sont pas eux qui subissent les nuisances d'un tel projet.

Se réfugier derrière une enquête publique est une tromperie. Même aujourd'hui à l'ère de la communication, il est évident que l'ensemble de la population, soit n'a pas accès au dossier, soit n'en a pas connaissance et dans le cas où elle en prend connaissance, elle sera rebutée par un dossier trop technique et trop complexe.

Ensuite, les conseils municipaux des villages impactés par ce projet sont amenés à se prononcer. Ces conseils municipaux sont élus et représentants de la population. Leurs décisions doivent donc être prises comme les décisions de la totalité de la population. Dès que 2 villages sur 3 se prononcent contre le projet, celui-ci doit être arrêté.

Il n'est pas envisageable de mettre encore plus en péril le beauté de nos paysages. la Haute-Marne et la région aux alentours de Chaumont sont déjà bien assez défigurées par ces « aberrations ».

Comme souvent notre département souffre de son isolement et de son dépeuplement. Pour preuve la forte densité des projets de parcs éoliens. Environ 200 éoliennes supplémentaires en Haute-Marne en projets. Des projets qui ne seraient pas envisageables et envisagés dans des départements à forte densité de population où la pression des habitants est beaucoup plus forte.

Il est impératif de ne plus accepter de dossiers de parcs éoliens en Haute-Marne avant d'avoir un vrai débat national sur l'implantation des éoliennes sur le territoire français.

Cordialement.